

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrique JOHN DEERE	Type 5 4 4 C J	Fiche d'homologation N° CH 5455 04
---	----------------------------------	-------------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	JOHN DEERE, Usine de Saran, F-45400 Fleury-les-Aubrais		
	sur la plaquette du constructeur	"544 CJ"	
	devant le N° du châssis	"CD"	derrière le N° du châssis = usine de montage de Saran
Plaquette constructeur	à droite, sur l'avant du véhicule, au-dessus de l'essieu		
N° du châssis	à droite, sur l'avant du véhicule, au-dessus de l'essieu		
Identification du moteur	"6355 TCD 03" plaquette, à gauche, latéralement sur le bloc		
Importateur principal	NOTZ AG., 2555 Brügg		
Véhicule homologué	CO3 315 CD		

Châssis				Moteur			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	JOHN DEERE	Type	6355 TCD 03
Direction	hydraulique, articulée **			Construction	en ligne	Temps	4 / turbo
Transmission	inverseur			Carburant	D	Position	arrière
Nombre de vitesses	2 paliers Entraînement toutes roues +			Refrondissement	eau	Nombre cylindres	6
Frein de service	hydraulique, 1 circuit, à disques			Alésage	106,5	Course	110,0
	dans bain d'huile, sur toutes les roues			Cylindrée	5876	CV-impôt	29,93
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur l'arbre de la boîte c.v. (pédale)			Puissance en kW	82 DIN	à V/min	2200
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire			Brut à l'arrêt	73,0 dE/A	à V/min	1650
Ralentisseur	-			Silencieux	1 = 530 x Ø 170 mm **		
Contrôle 2 circuits	-			Mesure des gaz	Bacharach = 6,0		
	-			Déparasitage	-		

Carrosserie	pelle			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	1	Compteur de vitesse	=	Poids à vide	4740	5410	10150
Ceintures sécurité	av	ar	=	Charge utile	-		
Cale	1 = 440x200x250mm			Poids total	-		
Antivol	-			Poids garantis	5000	6000	10500
Nombre de places	t 1 av	centre	ar	Pneus	17.5 R 25	17.5 R 25	
					* / 3,5	* / 3,5	
Dimensions	Intérieur	extérieur		Ply / bar	9800	9800	
Longueur	5450	Empattements	2590	Charge	50	50	
Largeur	2440	Essieu double	av	pour V max	14,00x25/1,5	14,00x25/1,5	
Hauteur	3050	Voies	av 1780 ar 1780	Jantes	mécanique automatique		
Porte à faux	av 2240	Voies	av - ar -	Gac poids remorquable avec/sans frein	-		
	ar 1620		ar - -	Garantie poids de l'ensemble	-		
Distance volant - vers l'avant du véhicule	3950	Braquage Ø	g 8900 d 8900	Poids remorquable testé	-		
avec pelle = 1,5 m3				Charge garantie sur le toit	-		
				Vitesse maximale selon le constructeur	40,0 km/h		
				testée 39,0 km/h à V/min 2380 au moteur	pnse de force		

§) Equipement	HCR	(S)		
Feux de route	HCR	(E)		
Feux de croisement	A	(S)		
Feux de position	R-S1	(E)		
Feux rouges	R-S1	(S)		
Feux stop				
Clignoteurs	av HELLA	K 12716	4 (E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av			I (S)
Feux de gabarit	av A	(E)		ar
Feux arrière de brouillard	-			
Feux complémentaires	4/ lampes de travail avec lampe-témoin			
Eclairage plaque	-			
Essuie-glace	1/ balai			
Avertisseurs	1/ HELLA et 20 024			
	ou d'autres modèles homologués			

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	JOHN DEERE	544 CJ	
Homologation N°	CH	5455 04	
Carrosserie	pelle		
Places	total	1	avant
Poids à vide	10150	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	29,93
Poids total		Cylindree	5876

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3950 mm.
- **) Direction : dispositif de secours: réservoir à huile; l'importateur monte un réservoir complémentaire de 4 litres.
- +) Entraînement : sur toutes les roues avec libération de la traction arrière; sur demande avec blocage hydraulique du différentiel avant.
- + +) Insonorisation : l'intérieur du capot et les deux côtés du compartiment-moteur; insonorisation de la sortie d'air arrière.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV-latéraux ainsi que la distance de ces derniers depuis l'avant du véhicule admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 118 - vitesse maximale 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: la protection à l'avant de la pelle;
- 138 - protection : sur les dents ou la lame niveleuse de la pelle;
- 141 - assurer : le bras de levage par cale de 160x160x30 mm; la pelle par un étrésillon;
- 160 - montage : des feux prescrits;
- 400 - remorquage avec le moteur en marche.